Charte du réseau d'acheteurs solidaires du café de la coopérative YACH'IL

Voici presque quinze ans, en 2001, des personnes et collectifs se sont organisés dans notre région pour acheter ensemble du café à une coopérative zapatiste du Chiapas.
Dès le début, l'objectif était clair : **il ne s'agissait pas de faire du commerce -fut-il « équitable », mais d'organiser un échange** avec des paysans maya en lutte pour reconstruire leur autonomie dans tous les domaines. Un échange qui permettrait aux zapatistes de ne plus être spoliés par les négociants, de vendre la production de qualité qui est la leur dans des conditions plus satisfaisantes et honnêtes.

Très vite, **nous avons compris que le prix « juste » devait être celui que la coopérative estimait convenable.**

Nous nous sommes organisés pour effectuer cet achat :
- Rencontres au Chiapas avec les producteurs et les responsables -non rémunérés, leur tâche s'inscrivant dans les « cargos », ou services dus par chaque personne à sa communauté - de la coopérative. Rencontres européennes.
- Constitution ici, dans nos régions, d'associations loi 1901. Cette démarche devait nous permettre, par la reconnaissance du caractère « non lucratif» de nos activités, de ne pas avoir à payer de taxes sur la distribution du café. Nous constatons en effet que la TVA sur l'importation, les transports, la torréfaction, l'emballage, et le coût souvent exorbitant des autres composantes de cette activité « nourrissaient » suffisamment l'État français et les entreprises d'ici, nationales ou internationales. Il est bien connu que le système économique des pays du « Nord » profite très largement du travail de centaines de millions de paysans et autres travailleurs du « Sud », dans le cadre de ces « termes de l'échange » favorables aux puissants de ce monde.

Malgré cette volonté d'acheter le café au prix demandé par les coopérateurs (soit au-dessus de ce qui est pratiqué par les acheteurs professionnels, y compris ceux qui opèrent dans le cadre du « fair trade »), la plus grosse part de la « plus-value » générée par l'activité de production de café revient en fin de compte au système économique et bureaucratique des pays importateurs -les compagnies de transport maritime en faisant d'ailleurs partie. Nous avons donc décidé de « retourner » les « excédents » (que les membres des associations de co-acheteurs acceptons de payer pour consommer ce café) aux organisations de l'auto-gouvernement zapatiste (dont les « fonctionnaires », désignés par les assemblées communautaires, ne sont pas rémunérés), afin de contribuer à l'avancée de projets de santé, d'éducation et autres, dont nous avions connaissance.
Nous veillons à maintenir un prix du café qui permette que les excédents retournés aux organisations zapatiste tendent vers 30% du prix de revient du café.
Notre organisation, appuyée sur le bénévolat, le souci de l'économie et le refus de dépenser de l'argent en locaux, bureaux , publicités ou autres « délégations », nous aurait permis de déguster ce café (d'excellente qualité et surtout d'une propreté rarement égalée, y compris dans les circuits de la « bio ») à un prix dérisoire, bien inférieur à ceux pratiqués dans le commerce abrité derrière les labels de tout poil (équitable et bio). Collectivement, nous avons réitéré, assemblée après assemblée, association par association, famille par famille, le désir de consommer notre café dans des conditions au moins équivalentes à ce que ce commerce pouvait « offrir ». Nous n'étions pas dans un « bon plan café ». Mais dans un échange. D'où l'importance, à nos yeux, de restituer ce que nous avions économisé. Ce que nous appelons des « excédents », et non des « bénéfices ». Nous y gagnons à penser que cet argent est utilisé intelligemment et humainement, dans le contexte de guerre « de basse intensité » subie par les communautés zapatistes -et dont certaines entreprises françaises d'armement bénéficient, elles, amplement.
Nous avons de même appris pas mal de choses de l'organisation des organisations maya : engagement collectif, solidarité, absence de professionnalisation, rotation et révocabilité des responsabilités, attachement à la terre, etc..

L'acquis essentiel de notre action commune autour de l'achat du café de la coopérative zapatiste se situe donc à ce niveau : **nous sommes tous et toutes des co-acheteurs, co-responsables** de ce que nous avons entrepris de construire ensemble.
Voilà pourquoi participer au réseau d'acheteurs implique à notre avis une information la plus complète possible, et le respect de quelques engagements clairs :
- adhésion à l'une de nos associations. Aucune d'elles ne « vend » du café, toutes participent à l'organisation d'un achat collectif.
- information à l'avance (à la mi-novembre au plus tard) de la quantité de café qui sera commandée et consommée (ou offerte) pour l'année à venir, et paiement de tout ou partie de cette consommation.
- participation à une espèce d' « assurance mutuelle». En cas de coup dur pour la coopérative ou sur le stock de l'une des associations (incendie, etc.), les co-acheteurs pourraient renoncer, par exemple, à récupérer la totalité de leur avance...

Face à une administration (impôts, douanes, etc.) qui pourrait ne pas comprendre, ni accepter les principes qui nous animent, et serait tentée de nous infliger d'importantes amendes, le blocage des chargements de café, etc.-et donc de mettre en péril notre réseau et ses activités- un tel engagement, de la part de chacun des co-acheteurs (associations, groupes ou personnes), nous semble *a fortiori* indispensable. Voilà pourquoi nous n'accepterions pas d'effectuer les tâches d'importation et diffusion pour des personnes, groupes ou associations qui ne souscriraient pas à ces principes et, sans tenir compte des impératifs du réseau, souhaiteraient s'inscrire dans des pratiques de « revente » de café, au lieu de construire l'organisation d'un achat collectif, concernant les presque 2000 personnes et familles intéressées par notre réseau.

Nom : Prénom :

Date et signature de l'adhérent-e